

## PRÉPARATION DU BATEAU POUR LE TRANSPORT

Dans le domaine du transport de bateau, l'approche générale est que la responsabilité du transporteur commence lorsque le bateau est déposé sur la remorque et se termine lorsque le bateau n'est plus supporté par la remorque. L'installation du bateau sur ses supports (blocs, pattes ou ber) n'est pas la responsabilité du transporteur.

- 1- Tous les objets à l'intérieur doivent être rangés et immobilisés de manière sécuritaire. Les tiroirs et toutes les portes doivent être sécurisés. Nous n'assumons aucune responsabilité concernant les dommages causés par des objets se déplaçant à l'intérieur de la cabine.
- 2- Les équipements tel que radio, profondimètre, radar, VHF, et ainsi de suite, doivent être enlevés de sur leurs supports sur le pont et être entreposés dans la cabine.
- 3- Toutes les toiles et tissus incluant mais ne se limitant pas au rideau de côté, housse de boussole, bimini, toile rapide, toit etc. doivent être enlevés pour prévenir les dommages causés par le vent. Nous n'assumons aucune responsabilité concernant les différentes toiles laissés sur et à l'extérieur du bateau durant le transport.
- 4- Toutes les ouvertures, fenêtres, hublots, écoutilles doivent être fermés. Appliquez du ruban collant sur les barrures. Nous ne sommes pas responsables des hublots volant au vent ou aux fenêtres qui éclatent à cause du vent.
- 5- Pour des raisons de sécurité et de poids, enlever toute l'eau et l'essence des réservoirs ; les réservoirs sceptique devraient aussi avoir été vidés pour éviter tout déversement durant le transport.
- 6- Les pare-brises de plastique ou de plexiglass ou les moustiquaires doivent être enlevés et entreposés dans la cabine. Le plastique ne peut soutenir la pression du vent. Tag Marine ne sera pas responsable des dommages causés au pare-brise ou moustiquaires durant le transport par le vent.
- 7- Nous n'assumons aucune responsabilité pour les articles laissés à l'intérieur du bateau. Les télévisions, système de son, DVD, VCR et autres doivent être sécurisés. La cabine doit être barrée et les clés en votre possession. S.v.p. ne laissez pas les clés au chauffeur, il pourrait oublier de les laisser avec le bateau.
- 8- Nous ne recommandons pas de 'shrink-wrapper' (enveloppe de toile plastique blanche ou bleu) votre bateau. Cette enveloppe ne résiste pas aux vitesses de l'autoroute ou des forts vents. Si vous décidez de faire envelopper votre bateau et que l'enveloppe commence à se déchirer et se défaire, le chauffeur peut, à sa discrétion, enlever l'enveloppe. Nous ne sommes pas responsables des dommages causés par l'enveloppe 'shrink-wrap'.
- 9- Enlever les ancres, bôme de spee et tous autres objets du pont et les arrimer de manière sécuritaire.
- 10- Si vous planifiez de faire transporter votre bateau sur un ber, berceau, 'cradle' quelques précautions supplémentaires doivent être prises. Vous devez tout d'abord nous en aviser. La largeur du ber doit nous être communiquée. Un ber doit s'ajuster parfaitement à la coque de votre bateau et être en bonne condition. Votre bateau doit être attaché de façon sécuritaire au ber. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages attribués à ces appareils. Notre chauffeur, à sa discrétion, peut choisir de charger votre bateau séparément de son ber s'il croit qu'il ne supportera pas le voyage.
- 11- Les voiliers requièrent aussi un peu plus de préparations; l'accastillage, lumière de mât, antennes, indicateurs de vent, 'winch', 'turnbuckles', 'spreaders', etc. doivent être enlevés du mât. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages attribuables au frottement et/ou écorchure des accessoires laissés sur le mât. Le mât, puisqu'il sera attaché sur le côté de la remorque à côté du bateau, doit être emballé dans un film plastique car il pourrait recevoir les saletés de la route. Du tapis doit être fournis pour couvrir les points d'ancrage à notre remorque. Le mât ne doit pas être peint avant le transport et ce à cause du frottement.
- 12- Les lignes de vie, poteaux, garde de proue et de poupe doivent être enlevés si ils causent une hauteur excessive du bateau. La hauteur légale est de 13'6"/4,12m ceci veut dire que la hauteur totale de votre bateau ne doit pas dépasser 12'3,65m. Si votre bateau est plus haut que 12'3,65m, vous devez nous en aviser immédiatement.

- 13- S.v.p. assurez-vous que les batteries sont chargées pour que nous puissions lever ou baisser vos pied (s) de moteur (s) si nécessaire. Si vous avez un petit moteur hors-bord, s.v.p. l'enlever et le mettre à l'intérieur de la cabine pour prévenir le vol et le bris (attention au déversement d'huile et d'essence).
- 14- Certain voiliers peuvent développer une séparation entre la quille et la coque. Cela n'est pas un dommage à la structure mais une séparation des noix de montage et/ou une craquelure de la peinture ou du remplissage.
- 15- Nous ne pouvons être tenu responsables des dommages dus aux branches d'arbres basses. Plusieurs marinas ont une entrée pittoresque qui peut causée des dommages au bateau. Aussi n'hésitez pas à demander à votre marina de faciliter l'accès pour le transport de votre bateau et de les aviser de votre départ.

Si vous avez d'autres questions concernant le transport de votre bateau, n'hésitez pas à nous appeler au (514) 953-4011.

S.v.p. signez et télécopiez cette page au (450) 471-4472

J'ai lu les pages de préparations et je comprend et accepte tout ce qui y est mentionné.

PAR : \_\_\_\_\_ DATE : \_\_\_\_\_